



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question écrite n° 7527

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui donner sa position sur les propositions formulées dans le rapport rendu en 2006 par Jean-Pierre Machelon sur les relations entre les cultes et les pouvoirs publics.

Texte de la réponse

Le rapport remis en septembre 2006 par M. Jean-Pierre Machelon, président de la commission de réflexion juridique sur les relations des cultes avec les pouvoirs publics, a retenu toute l'attention du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et collectivités territoriales. Celui-ci considère que les suggestions émises par la commission doivent se traduire, pour certaines d'entre elles, par des mesures concrètes et opérationnelles dans le respect du cadre juridique fixé par la loi du 9 décembre 1905. Après avoir entendu les représentants des différentes confessions, elle a mis en place un groupe de travail ayant pour mission de proposer des mesures visant notamment à améliorer le fonctionnement des associations cultuelles et à répondre, dans les limites de la légalité, aux vœux de certaines familles qui souhaitent que leurs proches reposent auprès de défunts de même confession. Elle fera connaître ces mesures au cours du premier semestre 2008, à l'issue des travaux de ce groupe de travail.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7527

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6279

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 585